



F.S.U. DECLARATION pour le CTSD du 08/09/2016

En ce jour de mouvement social au sein de l'Éducation Nationale, la FSU a choisi de ne pas demander le report de ce CTSD car nous considérons que c'est une avancée de pouvoir réunir cette instance à la rentrée. Nous souhaitons que cette pratique perdure.

Néanmoins, nous regrettons que la date choisie ait été arrêtée un jour de grève, connue depuis fin juin. L'absence de nos amis du SNES-FSU et du SNEP-FSU ne vous aura donc pas échappé :

Réforme du collège, diminution des taux d'encadrement au lycée, changement de procédures d'orientation qui conduisent les élèves dans des impasses, nouvelles discussions sur l'évaluation des enseignants, les motifs d'inquiétude et de colère ne manquent pas.

Principal motif du mécontentement : La réforme des collèges se met en oeuvre contre l'avis d'une grosse majorité des enseignants. Les aspects négatifs pointés par notre organisation se révèlent concrètement :

- par exemple, le mélange d'élèves germanistes débutants avec des élèves issus des bilangues en classe de 5ème ou 4ème. *
- l'autonomie des établissements qui tient plus du carcan que d'une réelle possibilité d'adaptation à des besoins. Cette situation entraîne autant de particularismes qu'il y a d'établissements.
- le risque d'augmentation des inégalités sociales et territoriales en terme de contenus

Même si la réforme en est pour le moment au stade de l'affichage, les dégâts commencent à être visibles, nous en voulons pour preuve la baisse des effectifs dans les collèges publics du département par rapport aux prévisions, une baisse à mettre en regard avec les chiffres du privé.

La situation est telle que la crise de recrutement perdure. Pour mémoire, 13,9 % des postes n'ont pas été pourvus aux concours du CAPES et de l'agrégation.

Pour ce qui est du premier degré, nous tenons à attirer l'attention des membres de ce CTSD sur quelques points qui ne figurent pas à l'ordre du jour :

sécurité : la FSU est très sensible bien évidemment à la question de la sécurité des élèves et des personnels mais nous rappelons que le coeur de notre métier n'est pas le maintien de l'ordre et qu'il n'est pas question de faire rejaillir la responsabilité de la sécurité sur les directrices et les directeurs même si tout citoyen doit y prendre sa part.

Nous évoquons également le nombre de postes non pourvus (qu'il s'agisse des personnels enseignants ou des AVS dont l'effectif est inquiétant puisqu'on dénombre une cinquantaine d'élèves avec notification sans AESH) et les difficultés de remplacement. Il en est de même pour les réseaux d'aide incomplets .

La gestion de la difficulté scolaire doit se faire en classe et c'est pourquoi le SNUipp-FSU invite les collègues à métamorphoser le temps d'APC en travail en équipe ; Le rapport de la Cour des comptes « invite à privilégier l'accompagnement des élèves pendant le temps de classe »

Concernant l'ISAE, le SNUipp-FSU voit l'aboutissement d'une mobilisation amorcée il y a 4 ans mais n'oublie cependant pas que des collègues sont restés sur le bord du chemin : c'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de bien vouloir faire remonter ces doléances auprès de madame la Rectrice (CPC, enseignants de SEGPA, coordonnateurs REP, enseignant référent ...).

Quant aux nouveaux programmes et à la mise en place de L'SUN, nous trouvons toutes les formations bien tardives et comme toujours, insuffisantes : le SNUipp-FSU fait toujours la demande d'un format papier pour chaque enseignant.

Enfin, nous nous permettons de vous demander d'attirer l'attention des chefs d'établissements et de montrer de la bienveillance envers les familles que la FSU connaît bien et qui n'ont pas eu de renouvellement de titre de séjour ; ceci signifie que ces familles n'ont plus de ressources du tout et donc pas de d'allocation de rentrée scolaire. Le droit à l'éducation a bien du mal à survivre. Les enfants arriveront à l'école, au collège ou au lycée sans le minimum attendu, qu'il s'agisse des fournitures scolaires ou de leur tenue vestimentaire.

La rentrée en élémentaire avec de plus en plus de questions sur les programmes, les liaisons école/collège et les contraintes afférentes, comme les déplacements, nécessite à notre avis une prise en compte des demandes des collègues.